

Les armoiries des propriétaires du fief de la Sauge au Landeron

Autor(en): **Clottu, Olivier**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses : Annuaire = Schweizer Archiv für Heraldik : Jahrbuch = Archivio araldico svizzero : Annuario**

Band (Jahr): **89 (1975)**

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-746057>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

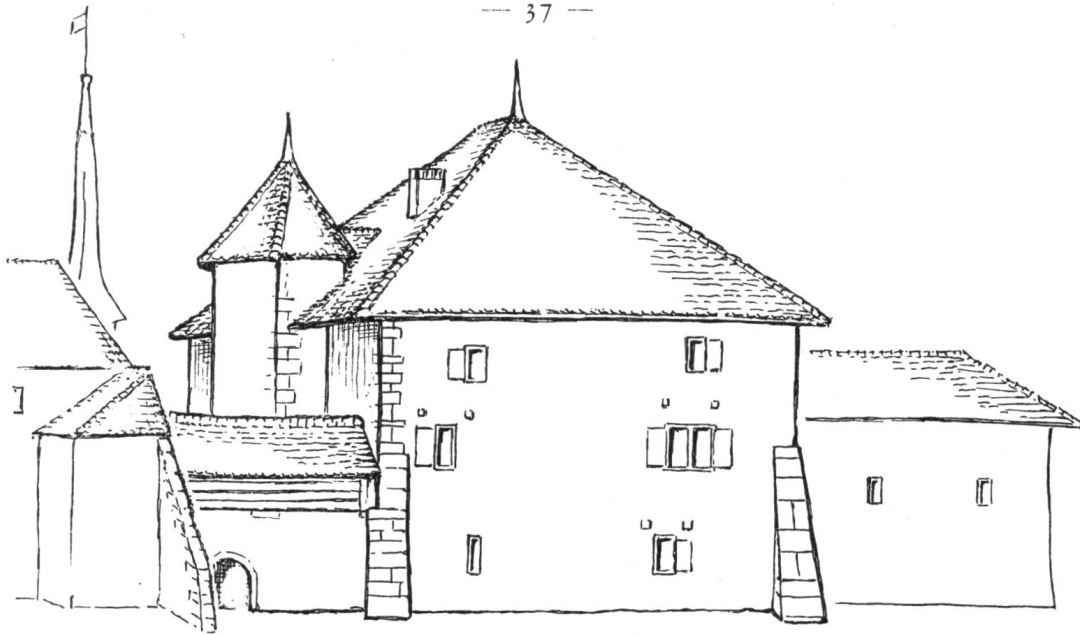


Fig. 1. La maison du fief de la Sauge au Landeron.

Les armoiries des propriétaires du fief de la Sauge au Landeron

par OLIVIER CLOTTU

Une fresque armoriée a été découverte en 1966 dans un antique bâtiment du bourg du Landeron (fig. 1). Nous nous sommes intéressés aux personnages qui avaient fait peindre leur blason sur les murs de cette demeure, puis à l'histoire de cet édifice et à ses propriétaires successifs. Ce que nous avons trouvé nous a paru digne d'être publié : chronique d'une maison vénérable, contemporaine de la fondation du Landeron, dans laquelle ont vécu des familles importantes du comté de Neuchâtel et de la ville de Soleure ; choix de documents héraldiques de qualité, parfois inédits.

Rodolphe IV de Neuchâtel acheta en 1325 de l'Abbaye de Saint-Jean les prés et place du Landeron pour y édifier une ville et une forteresse. Vingt ans plus tard la ville était construite, elle reçoit en 1350

des franchises du comte Louis de Neuchâtel. En 1449, Le Landeron conclut un traité de combourgeoisie avec Soleure qui fut renouvelé à plusieurs reprises. C'est grâce au soutien de Soleure que la châtellenie, qui comprenait outre Le Landeron, les villages de Cressier, d'Enges et de Combes, put résister à l'introduction de la Réforme et conserver sa foi catholique.

Les échanges entre Le Landeron et Soleure s'établissent dès le XV^e siècle. Des Landeronnais prennent domicile dans la ville de saint Ours et sont admis dans la bourgeoisie de la ville : Guillaume Gachet en 1458, Pierre Visin, hôte à Soleure, en 1503. Les frères Pierre et Jean Vallier sont reçus, l'un en 1536, l'autre en 1531. Le capitaine Balthazard de Cressier est admis en 1567, son neveu Jean Digier,

en 1584; André Brochatton est agrégé avant 1626, Jean-Jacques Gaberel en 1685. Les opulents Vallier ont joué un rôle de premier plan, aussi bien à Neuchâtel — Pierre (1530-1594) et Jacob (1555-1523) gouverneurs du comté — qu'à Soleure — Jérôme (1572-1644), avoyer; nombreux conseillers, magistrats et baillis.

Les vignobles du Pays de Neuchâtel ont attiré très tôt les Soleurois qui acquièrent vignes et domaines dans la châtellenie du Landeron, principalement, et dans la mairie de la Côte; ils construisent résidences et encavages. En 1431 Martin Burre et Martin Witespach, bourgeois de Soleure, possèdent des vignes et une maison au Landeron. L'avoyer Hans Stœlli achète en 1525 le fief de la Sauge; le secrétaire Georges Hertwig, une maison à « La Russie » au Landeron en 1527; le banneret Hans Hugy, le domaine Du Terreaux, à Cressier, la même année. Le capitaine Wilhelm Frœlich reprend en 1548 le fief de la Sauge dit Stœlli; l'avoyer Urs Sury construit en 1555 une belle maison dont la remarquable façade est aujourd'hui encore l'ornement du bourg du Landeron; le colonel anobli Urs Zur Matten acquiert en 1590 pour 3000 écus les biens sis devant la ville du Landeron que Jean Clerc-dit-Guy avait hérités des Brément et Gruères. A Cressier, Gaspard Brunner se constitue un domaine à la fin du XVI^e siècle que l'interprète Jean Vigier achète en 1612 pour y construire trois ans plus tard une belle demeure; le conseiller Nicolas Grimm devient propriétaire des biens Hugy en 1609.

Dès le XVI^e siècle, les Vallier, leurs descendants et leurs parents qui ont nom : Tugginer, Greder, d'Estavayer, de Roll, possèdent des vignobles, acquièrent ou édifient des maisons dans la châtellenie. Le gouverneur de Neuchâtel Jacques d'Estavayer agrandit en 1648 l'immeuble de Cressier hérité de son beau-père Jean Vigier (l'actuelle cour Mollondin); le capitaine Jean-Jacques Arreger-Wallier

achète les biens Grimm à Cressier, reconstruit leur demeure et y appose ses armoiries; les frères Pétremand et Charles Bensenval acquièrent avant 1675 la maison Graffenried au Landeron.

L'intérêt des Soleurois pour leurs propriétés neuchâteloises se relâche dès la fin du XVIII^e siècle; ces biens sont presque tous revendus avant 1830.

Le fief de la Sauge

Louis, comte de Neuchâtel (de 1343 à 1373) constitue un fief dans la ville du Landeron, dont la construction s'achève, en faveur d'Esthevenin Vauchier, écuyer, et de Sibileta, sa femme. Esthevenin appartient à une branche des nobles de Vautravers, vassale des comtes de Neuchâtel; il meurt avant 1356 ne laissant qu'une fille, Janneta, qui est femme de Jehan Pestel, bourgeois du Landeron, maire de la ville en 1367 et 1368. Le 28 septembre 1356, le comte Louis octroie à perpétuité en fief et hommage lige à Jehan Pestel et à Janneta, son épouse, « en récompensation de plusours bons et agreables services » et pour la somme de cent cinquante florins de bon or et de loyal poids, les biens que feu Esthevenin Vauchier et Sibileta, sa femme, tenaient de lui : « la vigne dicte de la Sauge assise ou Val de Nyreu... item une maison assise en la ville dou Landeron entre la maison Jehan de Maches done part et la maison Rolin Chapuis dautrepart... », deux autres vignes sises au Landeron et une maison en la rue de la Porte de l'Hôpital à Neuchâtel, ainsi que les choses et hommes appartenant au fief du Vautravers. Et cela « bien que ledit Jehan ne soit noble ni les hoirs qui naîtront de lui et de ladite Janneta ne puissent jamais être nobles »¹.

La fille unique de Jehan Pestel épouse Hugues Marfaul, de Boudry. Veuve en 1382², elle se remarie avec Henry Blayer de Bariscourt, châtelain de Thielle de 1402 à 1421³. Le père d'Henry, le chevalier Imer, et son frère Jehan appartenant à une

famille noble originaire de Bassecour (en allemand Altdorf), avaient reçu en 1351 un fief au Landeron du comte Louis de Neuchâtel⁴. Leurs armoiries sont un *partimanché de deux pièces et demie d'or et de sable*. Cimier : deux oreilles de lapin de sable et d'or (fig. 2). Guillaume Blayer de Bariscourt, fils d'Henry, châtelain de Thielle de 1423 à 1427, détient le fief de Vautravers dit de la Sauge; Ysabel de Berne, sa veuve, le reconnaît en 1431⁵. Ces biens se transmettent de père en fils — Regnaud — Jehan, châtelain de Thielle, 1462-1487 — Estienne, châtelain de Thielle, 1490-1501⁶. Ce dernier a trois filles de Marguerite de Courtelary, sa femme, dont deux, Marie et Loyse, épousent les frères Siegfried et Georges Vorburger, de Delémont (fig. 3), et la der-



Fig. 2. Blayer de Bariscourt. Armoiries des fiefs nobles de l'évêché de Bâle, 1441 (copie des Archives de l'Etat, Bâle).

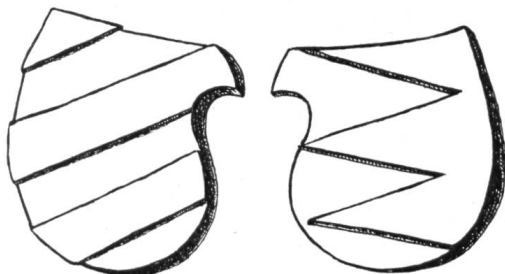


Fig. 3. Siegfried Vorburger et Marie Blayer de Bariscourt. Pierre sculptée à la rue de la Croix-d'Or, Hauterive (NE). Début XVI^e siècle.

nière, Marguerite, l'écuyer Bertrand de Brunet (des Brunet, Esbrunet, von Brunet) dont nous n'avons pu déterminer l'origine. Bertrand Esbrunet prête hommage le 19 septembre 1511 à Louis d'Orléans, comte de Neuchâtel, pour le fief de la Sauge qu'il tient du fait de sa femme, Marguerite de Bariscourt⁷. Le 5 juin 1525, le couple de Brunet-Bariscourt vend la maison du Landeron ainsi que 15 hommes de vigne et des prés à Hans Stœlli, avoyer de Soleure. Le même jour, les Ambassadeurs des XII Cantons inféodent à ce dernier le fief de la Sauge composé de ces propriétés⁸. Ce domaine restera en mains soleuroises durant deux siècles et demi.

Hans Stœlli, † 1534; petit-fils de Hans, de Büsserach (SO), reçu bourgeois de Bâle en 1406; fils de Konrad, bourgeois de Soleure, est un homme politique important : capitaine aux guerres de Bourgogne, trésorier, banneret, détenteur de nombreux bailliages successifs, ambassadeur à Rome en 1512, il est avoyer de Soleure de 1520 à 1529. L'empereur Maximilien lui octroie des lettres d'armoiries le 27 janvier 1511 : *d'or au bœuf de gueules*; cimier : la tête de bœuf de gueules (fig. 4). L'avoyer eut huit enfants dont la majorité



Fig. 4. Hans Stœlli. Lettres d'armoiries, 1511.

adhère à la foi réformée : Wolfgang se retire à Bâle, Bartholomé reste à Soleure mais est frappé d'une lourde amende, Jakob est reçu bourgeois de Berne en 1535. Wolfgang, Bartholomé et les enfants de leur frère défunt, obtiennent à Crémone, en date du 20 janvier 1543, des lettres de confirmation de noblesse et d'armoiries de l'empereur Charles Quint⁹.

Le capitaine Hans-Wilhelm Frœlich, de Soleure, achète le fief de la Sauge le mercredi après Pâques 1548, au prix de 2000 écus, de Wolfgang Stelli, bourgeois de Bâle, et de Bendicht Wyttenbach, banneret de Bienne, son beau-frère, époux de Madeleine Stelli¹⁰. Fils du célèbre colonel de mercenaires Wilhelm Frœlich, Hans-Wilhelm, capitaine au service de France, épouse en 1569 Ursula Saler. La Bibliothèque centrale de Soleure possède un Nouveau Testament grec portant deux ex-libris à ses armes. Sur le plus ancien, daté 1572, son blason *échiqueté d'argent et de sable au chef de sinople, chargé de deux roses d'argent, boutonnées d'or*, est associé à celui de sa femme Ursula Saler : *d'argent au saule arraché au naturel*. Le cimier du capitaine est constitué par un homme issant, la tête au naturel couronnée d'une guirlande de roses d'argent et de gueules, feuillées de

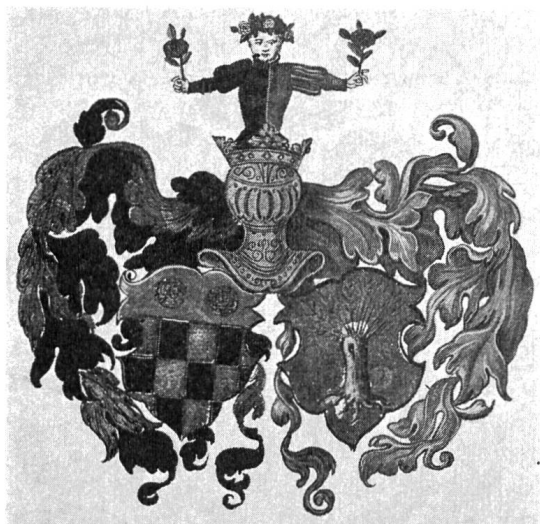


Fig. 5. Hans-Wilhelm Frœlich, Ursula Saler.
Ex-libris 1572.

sinople, tenant dans chaque main une rose de gueules tigée et feuillée de sinople, vêtu d'un justaucorps, parti : à dextre fascé de sable et d'argent, à senestre de sinople (fig. 5). Le cimier du second ex-libris de 1574 porte sur le parti de l'habit une fleur de lis d'or, rappel de l'anoblissement conféré par le roi de France au père de Hans-Wilhelm¹¹.

En 1567, Léonor d'Orléans, souverain du comté de Neuchâtel, permet à Guillaume Frœlich, capitaine de la garde du Roy, qui le lui avait demandé, de racheter le cens de neuf muids de vin que les héritiers de feu le bailli Freitag avaient le droit de prélever annuellement sur la cave seigneuriale du Landeron. Il en informe son gouverneur à Neuchâtel et le Conseil d'Etat disant ne pas vouloir refuser cette faveur au capitaine, car il « voudroit bien le gratifier et son beau-père ...¹² ».

Hans-Wilhelm Frœlich meurt en 1575. Sa veuve, Ursula Saler, se remarie deux ans plus tard avec Jacob Vallier (1555-1623), le futur gouverneur de Neuchâtel, auquel elle donne un fils, Louis (1577-1637); elle décède en 1580. Sa fille, Regula Frœlich, teste le 15 avril 1608 en faveur de son demi-frère Louis Vallier; elle donne à son oncle, Werner Saler, la maison du fief de la Sauge¹³.

Fils du capitaine, magistrat et ambassadeur Wernli Saler, Werner Saler (1576-1623), est le demi-frère d'Ursula, mentionnée plus haut et de Maria, femme du colonel Wilhelm Tugginer¹⁴ (fig. 6).

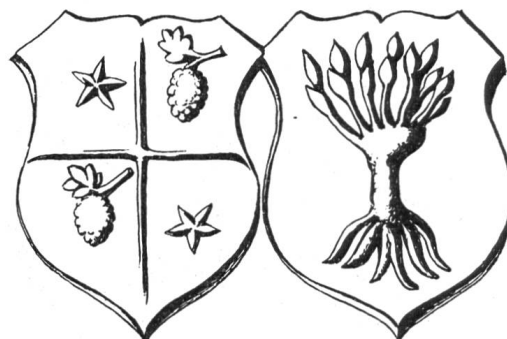


Fig. 6. Wilhelm Tugginer, Marie Saler. Pierre sculptée à la rue Sans-Soleil, Cressier (NE). Avant 1589.

Personnage influent, secrétaire de ville 1603, trésorier 1616, banneret 1618, il est élu avoyer de Soleure en 1620. Devenu propriétaire de la maison du Landeron, il la restaure, aménage la grande salle du premier étage et la fait décorer par un artiste, probablement soleurois, qui peint son blason et celui de sa femme au-dessus de la porte (fig. 7). L'Armorial de la Confrérie de Saint-Luc contient de fort belles armoiries Saler, datées 1615, qui sont probablement celles de Werner : *d'argent au saule arraché au naturel*. Cimier : un homme issant, vêtu d'un habit bandé — contre-bandé de sable et d'or, tenant un saule dans chaque main¹⁵ (fig. 8). Werner Saler avait épousé en 1596 Madeleine Byss, appartenant à une vieille famille d'avoyers de la ville¹⁶, portant des armes : *d'or, à la croissette de sable, au pied terminé par des serres d'aigle du même*. Cimier : un panache de neuf plumes d'autruche (2, 3, 4, ou 3, 3, 3) d'argent. Les griffes d'aigle, au nombre de trois, tour-



Fig. 8. Armoiries Saler, 1615.

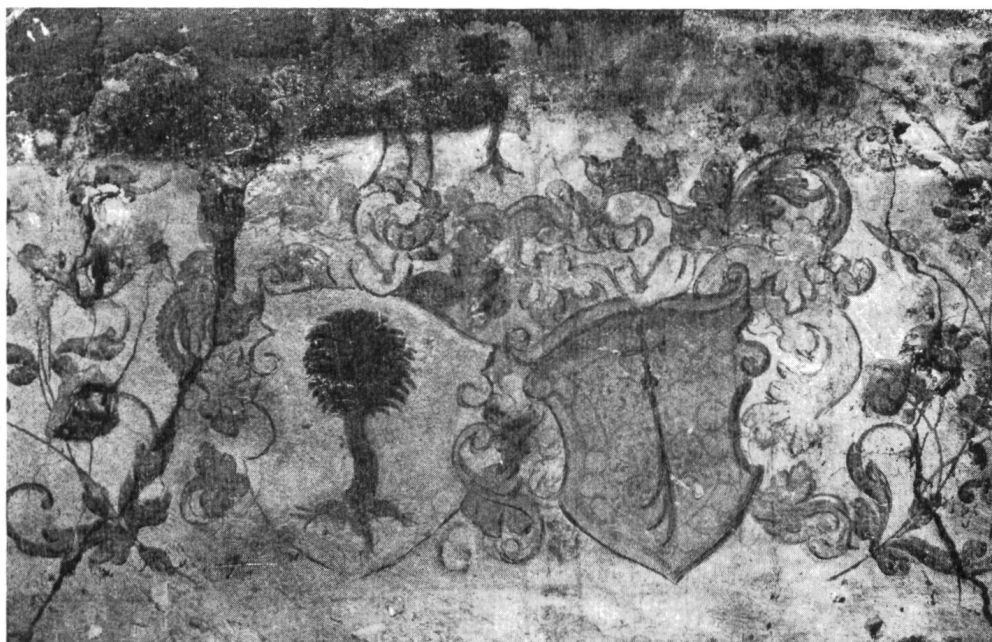


Fig. 7. Werner Saler, Madeleine Byss. Fresque à l'ancienne maison Saler, Le Landeron. Vers 1615.

nées généralement à senestre, peuvent l'être à dextre (pl. I).

L'avoyer Werner Saler meurt en 1623. Il était certainement bourgeois du Landeron. Selon l'usage d'alors, les propriétaires forains du comté de Neuchâtel se faisaient recevoir communiens ou bourgeois de l'endroit où se trouvaient leurs immeubles. La ville du Landeron est représentée sur une carte anonyme de la châtellenie datant du début du XVII^e siècle (fig. 9). La maison Saler se trouve à gauche, au bas de la ville, entourée d'eau à l'ouest et au sud, et jouxtant la Portette à l'est; sa tour d'escalier est mal placée dans les fossés.

Madeleine Byss, veuve de l'avoyer, demande à être dispensée de s'acquitter de la bourgeoisie sur le bien qu'elle possède au Landeron et propose de payer en compensation un doublon d'Espagne chaque année « pour la jouissance qu'elle pourra percevoir des bocéages, champéages et autres droits bourgeoisiaux ». Le Conseil du Landeron le lui accorde « pourvu qu'elle fasse les reutes, giettes et autres devoirs ». Elle lui offre en remerciement une coupe en argent, commandée

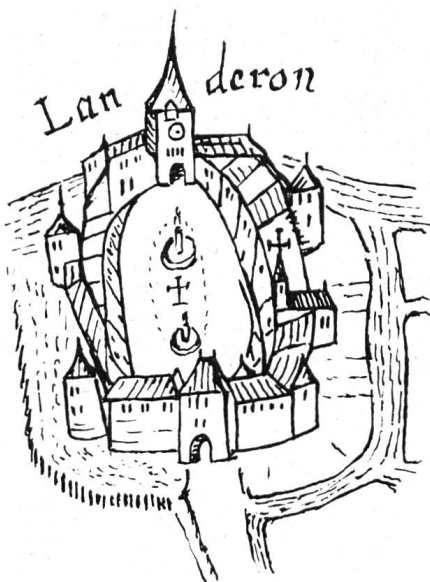


Fig. 9. La ville du Landeron au début du XVII^e siècle. Carte anonyme (Archives de l'Etat, Neuchâtel).

à un orfèvre de Zurich, dont le couvercle est surmonté d'un saint Maurice, patron du Landeron, s'appuyant sur un bouclier aux armes Byss, et portant les initiales et date : F.M.B. (Frau Magdalena Byss), 1628¹⁷ (fig. 10). L'an suivant, elle convole

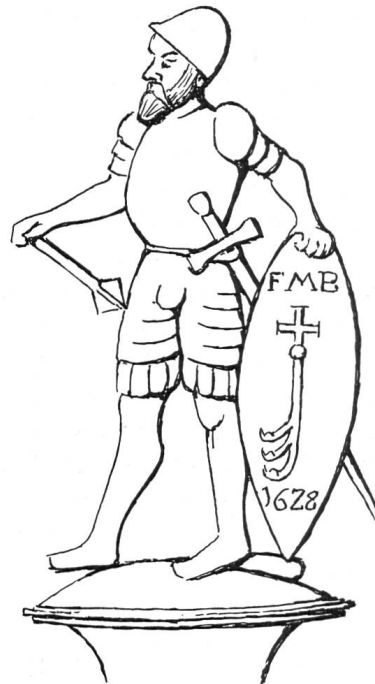


Fig. 10. Madeleine Byss, 1628.

en secondes noces avec Hans-Ulrich Greder, † 1639, colonel, commandant le régiment des Gardes suisses au service de France, chevalier de Saint-Michel. Il est admis à la bourgeoisie du Landeron en 1631 et débourse 30 écus pour cet honneur. Madeleine Byss meurt sans enfants avant 1643. Elle lègue ses biens du Landeron à son demi-frère Christophe Byss et à son neveu par alliance Charles de Vivis¹⁸. Tous deux sont reçus bourgeois et communiens du Landeron le 30 novembre 1643, « moyennant un grand gobelet d'argent avec le couvercle tout doré pesant soixante et un lot, avec deux doublons d'Espagne, et deux autres doublons d'Espagne qu'ils ont donné pour boire. Ils doivent fournir leur maison d'armes requises »¹⁹. Les premières ar-



Pl. I. Le capitaine Christophe Byss, 1651.



Fig. 11. Armoiries de Vivis, 1597.

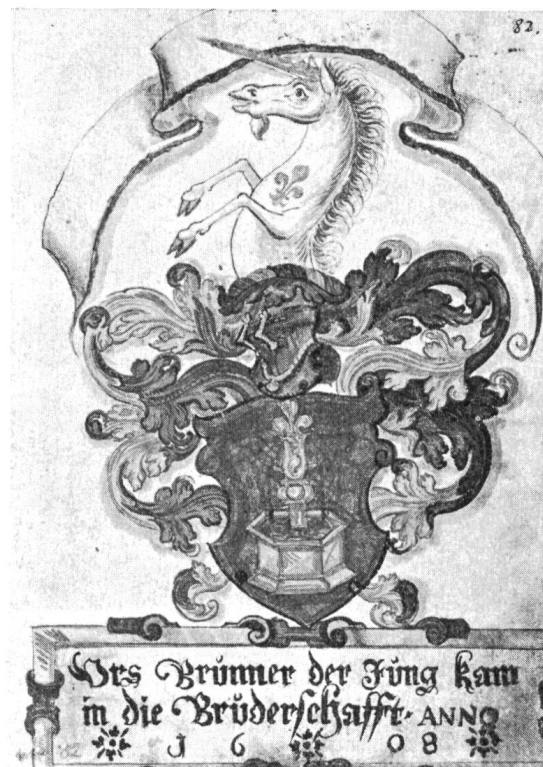


Fig. 12. Armoiries Brunner, 1608.

moiries de la famille de Vivis, telles que les porte Thomas de Vivis, cousin germain de Charles, dans l'Armorial de la Confrérie de Saint-Luc (f° 65) sont *d'azur, au pal d'or chargé d'une marque de maison en forme d'écot de sable*. Cimier : un braque d'argent (fig. 11). Les descendants proches de Charles de Vivis paraissent avoir renoncé à leur part des biens Byss, car ils ne sont plus cités dans la succession des propriétaires du Landeron.

Christophe Byss (1604-1673) est capitaine au service de France, ce qui ne l'empêche pas de remplir d'importantes charges de magistrature dans son canton d'origine : conseiller, bourgemestre, trésorier de ville, banneret, bailli du Flumenthal 1635, Lebern 1645, Kriegstetten 1654, Buchegg 1661 ; il est délégué de Soleure à Paris en 1662 pour la conclusion de l'alliance avec la France. On le voit en 1651, coiffé d'un large chapeau empanaché, surveiller le siège d'une ville (pl. I). Il avait épousé en

1626 Anna Sury. Après le décès de leur père, ses deux fils, François-Victor (1627-1686) et Jean (1638-1704), tous deux officiers au service de France, jouissent en commun de leurs possessions neuchâtoises. Par Anne-Catherine, fille du premier, une part de la maison advient ultérieurement à la famille Brunner dont le blason évoque bien le nom : *d'azur, à la fontaine, au fût couronné d'une fleur de lis au pied nourri, le tout d'or*. Cimier : une licorne issante d'argent, encornée d'or, le poitrail chargé d'une fleur de lis d'or (fig. 12). La fleur de lis est une concession de France²⁰.

Jean-Baptiste et Jean-Georges Byss, les deux fils de Jean, possèdent chacun un quart de l'immeuble. Marie-Madeleine, fille du premier, transmet son quart à son mari Ours-Victor-Joseph Vogelsang²¹. Les six enfants du second se partagent le reste ; ils s'en dessaisissent en 1749²² Balthasar Byss, conseiller d'Etat, et Wolfgang-Frédéric, son frère ; Anne-Marie Zur



Fig. 13. Ours Zur Matten. Lettres de noblesse, 1570.

Matten, née Byss; Françoise Byss; Jeanne Byss, femme du lieutenant Reinhard; Elisabeth Byss, femme du lieutenant Victor Glutz, vendent leur part de la maison

du Landeron aux autres copropriétaires, leurs cousins : Marie-Catherine Brunner, femme de M. Gugger, régistrateur; Ours-Jacques-Christophe Brunner, conseiller d'Etat, et Ours-Victor-Joseph Vogelsang, tous de Soleure, pour la somme de 1300 écus²³.

La famille Zur Matten, que la tradition fait venir du Valais, a été anoblie en 1570 en la personne d'Ours, capitaine au service de France, qui reçut les armoiries suivantes : *coupé d'azur au lion issant contourné d'or, tenant dans chaque patte une fleur de lis du même, et échiqueté d'or et d'argent*. Cimier: le lion issant tenant les fleurs de lis (fig. 13).

Les Reinhard, arrivés à Soleure de Galmis près de Niederbipp, en 1549, ont un blason *d'azur à la patte d'oie d'argent, coupée et armée de guenles, accompagnée de deux trèfles de sinople issant d'un mont de trois coupeaux du même*. Cimier: une oie issante essorante d'argent, becquée d'or (fig. 14).



Fig. 14. Armoiries Reinhard.



Fig. 15. Armoiries Gugger, 1716.

La branche de la famille Glutz des seigneurs de Blotzheim porte : écartelé d'or à une marque de sable formée de trois croix mises en pairle renversé (Glutz) et de gueules au triangle évidé sommé d'une croix d'argent (Blotzheim) (fig. 15).

Les patriciens soleurois Gugger possèdent des armes parlantes : d'azur au coucou au naturel, posé sur un mont de trois coupeaux d'argent, accompagné de deux roses de gueules. Cimier : le coucou sur son mont (fig. 16)²⁴.

Le 2 décembre 1772, Ours-Victor-Bonaventure Vogelsang, conseiller d'Etat de Soleure, vend sa part du bien du Landeron (maison et terres) à sa copropriétaire, Hélène, fille de feu Ours-Jacques-Christophe Brunner, femme d'Ours-Victor-Joseph de Vivis, au prix de 1712 écus²⁵. Le conseiller Vogelsang, admis dans la Confrérie de Saint-Luc en 1756, avait fait peindre son blason au folio 219 du précieux armorial de cette association : écartelé d'or au rencontre de taureau de gueules, encorné et annelé d'argent, surmonté d'une rose de gueules, boutonnée d'or et feuillée de sinople, et, de gueules au pin de sinople planté sur un mont du même. Cimier : la rose de l'écu. Soutiens : deux hommes sauvages (fig. 17).

Moins de quinze ans après l'avoir reprise, M. de Vivis, dernier propriétaire



Fig. 16. Jean-Georges Glutz de Blotzheim, frère de Georges.

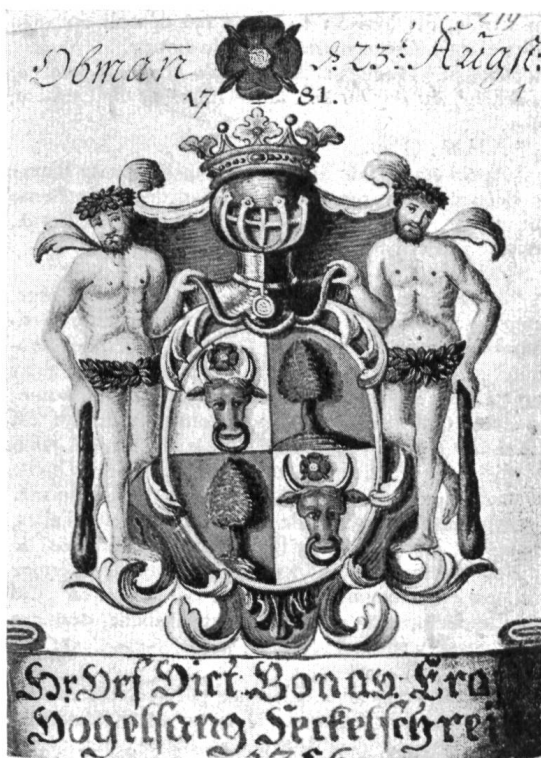


Fig. 17. Ours-Victor-Bonaventure Vogelsang, 1756.

soleurois de la vieille maison du fief de la Sauge, s'en défait en faveur du sautier du Landeron Jean-Baptiste Gicot (1721-1794) appartenant à une ancienne famille de la ville. En 1787, les deux fils de l'acheteur s'étaient partagé la demeure; l'aîné revend la partie orientale²⁶. Dès lors, l'édifice passe d'une famille landeronnaise à une autre. Il se dégrade dangereusement. Racheté en 1965 par M. Gaston Vuilleumier, il a été très heureusement restauré et a retrouvé la solide beauté d'un manoir historique.

¹ Archives de l'Etat, Neuchâtel (A.E.N.). E 4, n° 18. Acte reproduit dans Georges-Auguste MATILE : *Monuments de l'histoire de Neuchâtel*, vol. II, p. 744, acte DLXXX. Nous ne connaissons ni les armoiries de l'écuyer Esthevenin Vauchier, ni celles de son gendre Pestel. Le vignoble de la Sauge s'appelle aujourd'hui les Sauges. La maison mitoyenne, jouxtant à l'est celle du fief de la Sauge, passa de l'écuyer Jehan de Mache aux Vaumarcus, Ramuz, d'Englisperg, de Bruel de Montandré, Plattet et Gicot. Cet

immeuble, dit Maison rouge, a été démoli en 1880 pour élargir l'issue méridionale du bourg.

JÉQUIER, Hugues : *Le Val-de-Travers, comté de Neuchâtel, des origines au XIV^e siècle*. La Baconnière, 1962.

² A.E.N., Q 40.

³ Après la mort de Marguerite Pestel, Henry Blayer de Bariscourt se remarie avec Marguerite de Berne qui, veuve, s'allie à Hans Matter, bourgeois de Berne, avoyer de Berthoud.

⁴ A.E.N., Z 2.

⁵ Isabelle de Berne était fille de Jean de Berne, écuyer de Morat, et de Loyse de Cottens, de Neuchâtel (sœur de Matthey de Cottens, maire de Neuchâtel). Sa sœur aînée, Marguerite de Berne, avait épousé Henry Blayer de Bariscourt, père de Guillaume; son frère Guillaume de Berne, moine bénédictin, est cité comme prieur de Morteau de 1422 à 1450.

⁶ Estienne a un frère Jehan, châtelain de Thielle en 1493, détenteur du fief de Bariscourt. Ce dernier a quatre filles d'Urseline de Knoeringen; l'une d'elles, Françoise, est femme de Pétremand de Gléresse, de La Neuveville; ses fils Pierre et Rodolphe de Gléresse sont mis en possession du fief de Bariscourt en 1546 après le décès en 1545 de leur tante Isabelle, dernière de sa race (A.E.N., P. 11.7).

⁷ A.E.N., F 4, n^o 25.

⁸ A.E.N., C 2, n^o 2. L'édifice paraît avoir été reconstruit par les Bariscourt à la fin du XV^e siècle.

⁹ Bibliothèque des Bourgeois, Berne. Mss. hist. helv. XIII. 165. Ces deux diplômes proviennent des archives de l'avoyer Nicolas Daxelhofer, époux de Barbara Stœlli (1595-1641), dernière représentante de la famille.

Chronique d'Antoine Haffner, Soleure 1849.

¹⁰ A.E.N., *Reconnaissance du Landeron*, par Pierre GENDRE, 1614; Forains, article de noble Ludwig, fils de Jacob Vallier.

¹¹ Bibliothèque centrale, Soleure. *Novum Testamentum graece*, MDLXXII, Christophorus Plantinus, Anvers. Wilhelm Frœlich, de Riesbach près de Zurich, officier au service de France, lieutenant des Cent-Suisses. Perd sa bourgeoisie de Zurich pour s'être engagé au service étranger malgré la défense et se fait recevoir bourgeois de Soleure en 1544. Colonel en 1544; anobli par le roi Henri II en 1556. Meurt à Paris en 1562, tué par un jet de pierre. Anna Rahn, sa femme, lui avait donné deux fils, les capitaines Hans-Georg et Hans-Wilhelm, tous deux morts à la bataille de Die en 1575.

¹² A.E.N., B 5, 32. Jost Freitag, conseiller de Fribourg, seigneur de Mézières, est mort en 1562, ayant été, entre autres, bailli de Lugano.

¹³ Archives de l'Etat, Soleure, *Genealogica Glutz-Blotzheim*, A.E.N. *Reconnaissance du Landeron*, par Pierre GENDRE, 1614; Forains, article de Wernhard Saler, bourgeois et secrétaire de Soleure.

¹⁴ Wilhelm Tugginer (1526-1591), de Zurich, fils d'Henry et de Regula Frœlich, neveu et fils adoptif du colonel Wilhelm Frœlich, est reçu bourgeois de Soleure en 1559. Etant capitaine en France, il est anobli en 1563 par le roi Charles IX; devient colonel commandant un régiment en 1587; se constitue un domaine viticole à Cressier et construit une maison à la rue Sans-Soleil (actuel n^o 11) avant 1589 dont il

décore le linteau de porte de ses armes accolées à celles de sa femme (fig. 6). Maria Saler est sa seconde femme.

¹⁵ Bibliothèque centrale, Soleure, Armorial de la Confrérie de Saint-Luc, vol. I, f^o 128.

¹⁶ Madeleine Byss était fille du capitaine Franz (1545-1639) et de sa première femme Catherine Scheidegger. Son demi-frère Christophe, fils de Véronique Zur Matten, troisième épouse de son père, sera son héritier principal.

¹⁷ Archives du Landeron. Procès-verbaux 1604-1733, vol. I, p. 24 et 42. La coupe est conservée à l'Hôtel de Ville du Landeron.

¹⁸ Deux membres de la famille de Vevey, d'Estavayer, ont été reçus bourgeois de Soleure et ont germanisé leur nom en von Vivis : les cousins Thomas en 1579 et Charles en 1630. Charles (1602-1652), médecin-chirurgien, médecin de ville 1636, épouse en 1630 Madeleine Byss, fille de Victor et de Salomé von Arx, nièce et peut-être filleule de Madeleine, citée plus haut.

¹⁹ Archives du Landeron. Procès-verbaux 1604-1733, vol. I, p. 72.

²⁰ Anne-Catherine Byss, fille de François-Victor et d'Anne-Béatrice de Staal, épouse Ours-Jacques Brunner, capitaine d'une compagnie au service de Venise, appartenant à une importante famille patricienne de Soleure anoblie par Henri IV en 1592, dont elle a Marie-Catherine et Ours-Jacques-Christophe dont nous parlerons.

²¹ Ours-Victor-Joseph Vogelsang (1702-1766) allié 1736 Marie-Madeleine Byss, bourgmestre 1745, bailli de Lebern 1749, Kriegstetten 1762; père d'Ours-Victor-Bonaventure (1731-1793), bailli de Kriegstetten.

²² Jean-Georges Byss (1675-1742), conseiller, bailli de Falkenstein, épouse en 1698 Marie-Claire Zur Matten dont il a : Jean-Baptiste-Balthazar (1706-1779), bailli de Flumenthal puis Bechburg; Wolfgang-Frédéric, célibataire; Anne-Marguerite, alliée en 1727 Jacques-Joseph Zur Matten; Françoise; Jeanne, femme en 1723 du lieutenant Wolfgang-Joseph Reinhard; Elisabeth épouse en 1733 de Jean-Victor-Joseph Glutz de Blotzheim, lieutenant au service de France.

²³ A.E.N., Jean Brochatton, notaire, vol. III, f^o 409 v^o, acte du 4 mars 1749.

Marie-Catherine Brunner est femme du notaire Frédéric-Joseph Gugger; son frère Ours-Jacques-Christophe Brunner (1694-1759), bailli de Flumenthal, est père d'Hélène (1730-1814), qui épouse en 1761 Ours-Victor-Joseph de Vivis (1736-1800), lieutenant de ville et édile des fortifications.

²⁴ La lettre de noblesse accordée au capitaine Zur Matten par le roi Henry IV le 1^{er} février 1570 à Angers, est conservée aux Archives de l'Etat de Soleure. Les armoiries Reinhard et Gugger se trouvent dans l'Armorial de la Confrérie de Saint-Luc, vol. I, p. 184 et 179; celles de Jean-Georges Glutz de Blotzheim, frère de Jean-Victor-Joseph, proviennent d'un calendrier du Conseil de Soleure.

²⁵ A.E.N., Jean Brochatton, notaire, vol. V, f^o 805 v^o. Ours-Jacques-Joseph de Vivis est un descendant direct de Charles de Vivis mentionné plus haut.

²⁶ A.E.N., Jean-Baptiste Frochoux, notaire, vol. I, f^o 122. Nous n'avons pu retrouver l'acte de vente de O.-J.-J. de Vivis qui n'est que mentionné.